

-----  
Direction générale de la formation,  
de la promotion sociale,  
de l'enseignement à distance et  
des allocations et prêts d'études  
-----

Direction d'administration de  
l'enseignement de promotion sociale,  
de l'enseignement à distance et  
des allocations et prêts d'études  
-----

Service de l'enseignement  
de promotion sociale  
-----

MONSIEUR VLAEMINCK, G.  
ADMINISTRATEUR DELEGUE  
CPEONS

RUE DES HALLES, 13  
1000 BRUXELLES

21-04-1995

YR

Ref.: *H.* / 5043003 / Dossier pédagogique 50714

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1  
-----  
Section : DENTELLIER (ERE) DE BINCHE  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR  
  
Code Référence : 501300S10C1  
  
Etablissement : COURS TECHN. COMMERC. ET PROF. DE LA VILLE DE BINCHE  
-----  
RUE DES ARCHERS, 12  
7130 BINCHE

24 AVR. 1995  
1881-4R-5

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à la section mentionnée ci-dessous.

| Dossier | Section / Unité                               | Code Réf.   | Classement |
|---------|---|-------------|------------|
| 50714 S | DENTELLIER (ERE) DE BINCHE                    | 501300S10C1 | ESI        |
| 50714 U | DENTELLE EN FIL COUPE NIVEAU 1                | 501305U11C2 | ESIT       |
| 50714 U | DENTELLE EN FIL COUPE NIVEAU 2                | 501306U11C2 | ESIT       |
| 50714 U | DENTELLE EN FIL CONTINU NIVEAU 1              | 501307U11C1 | ESIT       |
| 50714 U | DENTELLE EN FIL CONTINU NIVEAU 2              | 501308U11C1 | ESIT       |
| 50714 U | DENTELLE EN FIL CONTINU NIVEAU 3              | 501309U11C1 | ESIT       |
| 50714 U | EPREUVE INTEGREE : DENTELLIER (ERE) DE BINCHE | 501300U12C1 | ESIQ       |

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

50714.5

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENTS sur DOSSIER PEDAGOGIQUE SECTION

Demande d'ouverture d'une section sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

- 1. La présente demande émane du :
(1) Pouvoir organisateur : VILLE DE BINCHE (2)
(1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française : (2)
et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : Cours Techn. comm. et Prof (2) Date et signature du chef d'établissement de la C.F.
adresse complète : rue de la Régence 6 (2) ou du représentant du P.O. subventionné (1) (2)
7130 BINCHE (2)
n° de matricule : 5.043.003 (2) 3 JAN. 1995
n° de téléphone : 064/34/20/93 (2)

Signature: W. BURGEON
Echevin I.P.
Circular stamp: Institut pour la Communauté Française

- 2. Transmis en date du : (3) par le réseau :
(1) Communauté française (1) Libre - confessionnel
(1) Provincial et communal (1) - non confessionnel

3. Intitulé de la section : Code : (4) 501300310C1
DENTELLIER (ERE)
DENTELLE DE BINCHE (2)

- 4. Finalités de la section : repris en annexe 1 n° de ... page(s) (2)
5. Classement de la section :
(1) enseignement secondaire inférieur (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court (2)
(1) enseignement secondaire supérieur (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long (2)
6. Titre délivré à l'issue de la section : Dentellière DE BINCHE (2)
7. Unités de formation constitutives de la section (ou à compléter en annexe si nécessaire) : (2)

Table with 5 columns: Intitulés, Classement de l'UF (5), Code, Unités déterminantes, Date d'ouverture prévue. Rows include: Dentelle en fil coupé niveau 1, Dentelle en fil coupé niveau 2, Dentelle en fil continu niveau 1, Dentelle en fil continu niveau 2, Dentelle en fil continu niveau 3, Epreuve intégrée: "dentelle", and a handwritten row for "Dentellier (-ière) de Binche".

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(3) A compléter par le Secrétaire permanent
(4) Réserve à l'Administration
(5) Sous la forme d'un triplet (T Q, DIDS, PCTI... catégorie)

Code de la section (4) 50 13 00 519 C1

8. Modalités de capitalisation : repris en annexe n° 2 de 1... page(s) (2)

9. Réserve au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*Avis favorable*

*10/04/95*

*N. Valerjean*

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :  
ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

*pour* J. MEUNIER  
ADM. PEDAGOGIQUE  
LE 15.04.95  
E. LAMOTTE  
*[Signature]*

Date : .....

Signature :

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher  
(2) A compléter  
(4) Réserve à l'Administration

Date : 13 JAN. 1995

FINALITES DE LA SECTION

Finalités générales.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
3. Contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières.

A l'issue de cette section, l'élève maîtrisera les techniques spécifiques de conception et de réalisation de dentelles.

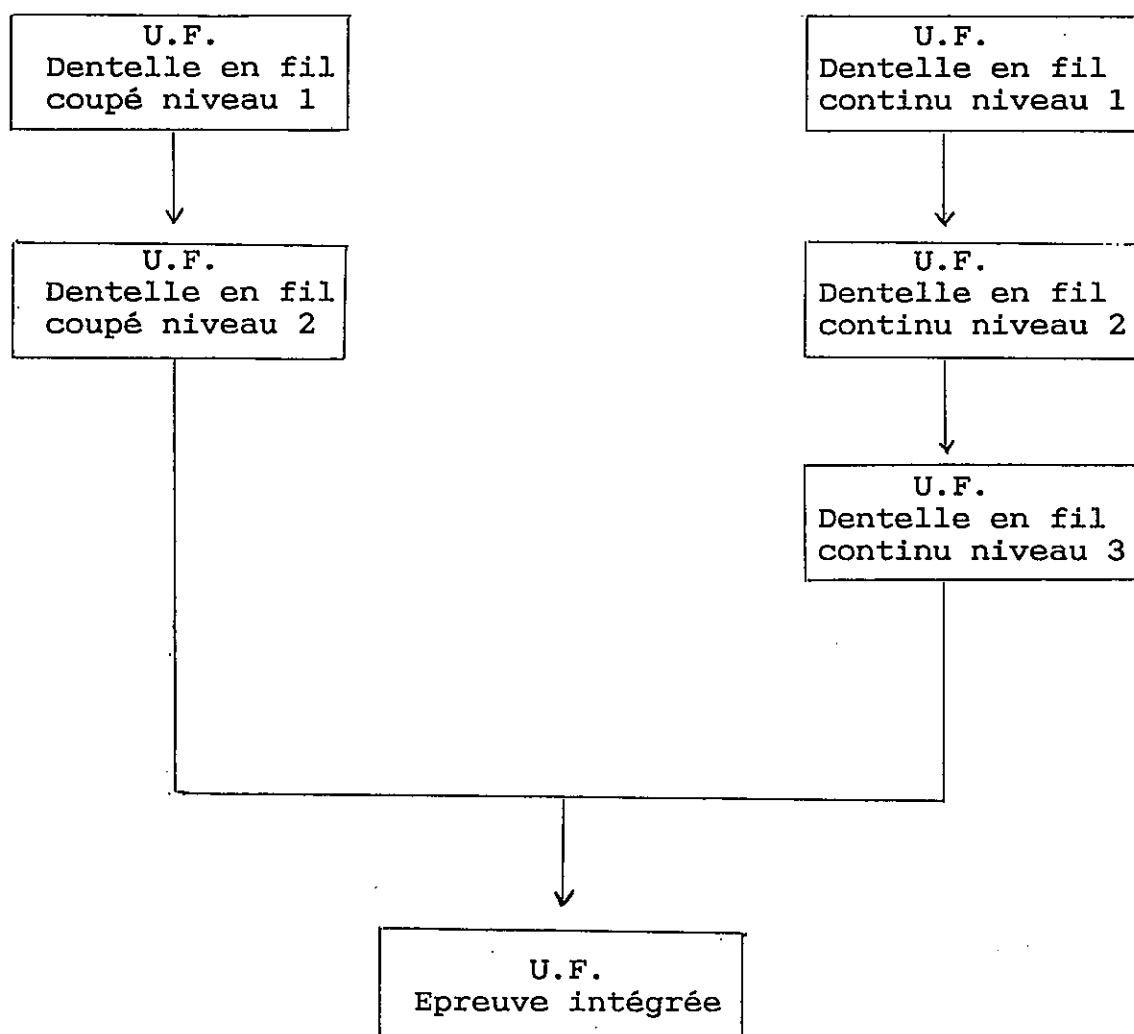
La formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de l'autonomie et de la continuité. Elle fournira les éléments de base requis pour le démarrage professionnel d'une dentellière selon les traditions régionales binchoises.

Annexe 2.

Modalités de capitalisation.

Pour obtenir le certificat de dentellière, l'élève sera en possession des attestations de réussite des U.F. constitutives de la section.

Liason entre les U.F.







Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil coupé - niveau 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
3. Contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières de l'U.F.

- Au terme de la formation, l'élève devra être initié aux points de base de la dentelle aux fuseaux.
- Il devra également être à même de réaliser une pièce simple de dentelle en fil coupé, d'après un modèle donné.



Document 8bis.

Annexe 2.

Date : 13 JAN. 1995

**UNITE DE FORMATION** : Dentelles en fil coupé - niveau 1

CAPACITES PREALABLES REQUISES :

Avoir atteint l'âge de 9 ans au premier dixième de la formation.

Document 8bis.

Annexe 3.

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil coupé - niveau 1

Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement.

En raison de la complexité des techniques à maîtriser et du degré de minutie à faire observer, il est recommandé d'opérer un dédoublement dès que le chiffre de 9 étudiants est atteint.

En outre, il peut être pédagogiquement utile de réunir, au sein d'un même groupe horaire, des élèves appartenant à des U.F. différentes de la section "dentelle".

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil coupé - Niveau 1

L'élève maîtrisera les notions de base de la dentelle en fil coupé en étant capable de réaliser :

- montage des fuseaux avec noeud
- différents mouvements : croiser et tordre
- le Toilé
- le grillé
- la double passée
- le galon avec lisière
- le picot
- le rétrécissement et l'élargissement
- la croix
- la tige
- motif avec croix et accrochages
- accrochage avec un fil
- accrochage avec les pares de lisière
- terminer un ouvrage
- relier deux galons qui se croisent
- la feuille avec une lisière au centre
- glisser les fils le long d'une tige
- départ de la feuille
- extrémité de la feuille
- terminer une feuille seule

- terminer une feuille seule sur une tige
- terminer deux feuilles l'une en face de l'autre
- le petit rond en tige
- succession de ronds en tige
- la fleur simple
  - le coeur
  - montage des fils pour le premier pétale
  - accrochages des pétales au coeur de la fleur
  - terminer la fleur
- le bouton de fleur
  - départ du bouton de fleur
  - terminer le bouton de fleur
- la feuille avec torsion à la nervure
  - extrémité de la feuille
- la fleur avec une tige qui monte dans le coeur
- démarrer une feuille sur la pointe
  - sur une épingle
  - sur deux épingles
  - sur trois épingles
- la coquille ou boucle
  - départ
  - terminaison
- le petit rond vide
- succession de petits ronds vides
- la feuille rebrodée à droite
- la feuille rebrodée à gauche
- feuilles rebrodées une en face de l'autre
- arceaux
- les barrettes à droite
- les barrettes à gauche
- fleur sur un coeur de petits ronds en tige
- fleur sur un coeur en olive
- le petit rond plein
  - sur une épingle
  - sur deux épingles

Date : 13 JAN 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil coupé - niveau 1

Fixation des capacités terminales :

1. L'évaluation sera formative afin d'aider l'étudiant à progresser dans ses apprentissages.  
Elle s'exercera d'une façon continue en s'intégrant aux activités d'enseignement.  
Elle permettra d'assurer très rapidement les remédiations nécessaires à la poursuite fructueuse des études.
2. Une épreuve finale ne sera pas le seul moment d'évaluation car elle ne permettrait pas de rencontrer les propositions reprises ci-dessus.
3. Quand les circonstances le permettent, le professeur amène chaque étudiant à pratiquer l'autoévaluation.
4. Performances-seuils spécifiques de l'unité de formation:

A L'ISSUE DE L'UNITE DE FORMATION, L'ELEVE DOIT ETRE CAPABLE :

De réaliser, en classe mais de manière autonome, une dentelle correspondant à un dessin imposé.

DEGRE MINIMUM DE MAITRISE DE CES CAPACITES :

- interprétation et choix corrects des points utilisés pour la réalisation du motif.
- régularité du galbe et des épingles lors de l'exécution.
- proportion adéquate de fils dans les tissages.
- netteté dans le montage des fils.
- travail soigné dans les arrêts.
- accrochages qui ne déforment pas (le trou de l'épingle) la lisière.

Document 8bis.

Annexe 6.

Date : 13 JAN. 1995

**UNITE DE FORMATION** : Dentelles en fil coupé - niveau 1

Profil du chargé de cours.

Le chargé de cours sera : un enseignant ayant une expérience dans le domaine de la dentelle aux fuseaux ou un expert ayant au moins 2 ans de pratique professionnelle de la dentelle aux fuseaux.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE RÉGIMÉ

EXCERPTS

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

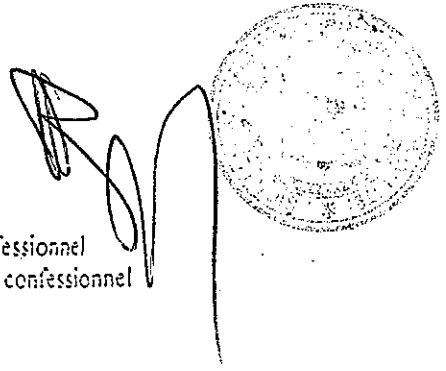
1. La présente demande émane du :

(1) Pouvoir organisateur : VILLE DE BINCHE (2)

(1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française : (2)  
et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : Cours Techn. comm. et Prof (2) Date et signature du chef d'établissement de la C.F.  
adresse complète : rue de la Régence 6 (2) ou du représentant du P.O. subventionné : (1) (2)  
n° de matricule : 7130 BINCHE (2)  
n° de téléphone : 064/34/20/93 (2)

W. BURGEON  
Echevin I.P.



2. Transmis en date du : (3) par le réseau : 13 JAN. 1995

(1) Communauté française  
 (1) Provincial et communal

(1) Libre - confessionnel  
 (1) - non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation :

Code : (4) 501306 V11 C2

DENTELLE EN FIL COUPE NIVEAU 2 (2)

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 n° de ...1... page(s) (2)

5. Capacités préalables requises : repris en annexe 2 n° de ...1... page(s) (2)

6. Classement de l'unité de formation :

(1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)  
degré : inférieur (1) supérieur (1)  
 (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : (2)  
 (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : (2)

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement  
Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)

8. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de ...1... page(s) (2)

9. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)

10. Chargé (s) de cours Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher  
(2) A compléter  
(3) A compléter par le Secrétaire permanent  
(4) Réserve à l'Administration





Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil coupé - niveau 2

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
3. Contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières de l'U.F.

Au terme de la formation, l'élève devra être à même de réaliser, de manière autonome, selon un dessin de sa conception, une dentelle en fil coupé.

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil coupé - niveau 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES :

1. Avoir atteint l'âge de 10 ans au premier dixième de la formation.
2. a. Capacités préalables prérequis.

L'ELEVE DOIT ETRE CAPABLE DE

Réaliser, en classe mais de manière autonome, une dentelle correspondant à un dessin imposé.

DEGRE MINIMUM DE MAITRISE DE CES CAPACITES :

- interprétation et choix corrects des points utilisés pour la réalisation du motif.
- régularité du galbe et des épingles lors de l'exécution.
- proportion adéquate de fils dans les tissages.
- netteté dans le montage des fils.
- travail soigné dans les arrêts.
- accrochages qui ne déforment pas (le trou de l'épingle) la lisière.

2. b. Titres pouvant en tenir lieu.

- Attestation de réussite de l'U.F.  
" DENTELLES EN FIL COUPE - NIVEAU 1"
- attestation de fréquentation d'au moins une année de la F.C.A. "Dentelle".

Document 8bis.

Annexe 3.

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil coupé - niveau 2

Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement.

En raison de la complexité des techniques à maîtriser et du degré de minutie à faire observer, il est recommandé d'opérer un dédoublement dès que le chiffre de 9 étudiants est atteint.

En outre, il peut être pédagogiquement utile de réunir, au sein d'un même groupe horaire, des élèves appartenant à des U.F. différentes de la section "dentelle".

Date : 13 JAN. 1995

**UNITE DE FORMATION** : Dentelles en fil coupé - Niveau 2

L'élève maîtrisera la dentelle à fil coupé en étant capable de réaliser :

- des feuilles accolées et rebrodées à droite
- des feuilles accolées et rebrodées à gauche
- des feuilles accolées et rebrodées simultanément à gauche et à droite
- des feuilles accolées et rebrodées simultanément à gauche et à droite avec en leur centre des barrettes
- une feuille rebrodée avec une succession de feuilles simples et de feuilles rebrodées
- une feuille rebrodée avec en relief un remplissage simple en grillé et en toilé.
- des feuilles rebrodées successives avec en relief un remplissage simple en grillé et en toilé.
- un rond plein avec en relief un remplissage simple en grillé et en toilé.
- une feuille simple avec en relief un remplissage simple
- une fleur avec un contour en gallon et dont l'intérieur du pétale est comblé :
  - d'une tige avec remplissage
  - d'une feuille rebrodée avec remplissage
  - d'un rond plein avec remplissage
  - d'une tige en arceau avec remplissage
  - de feuilles rebrodées collées avec remplissage
  - de feuilles rebrodées détachées avec remplissage
- une feuille avec nervures en tige et remplissage
- une fleur avec coeur plein et pétales en tige et remplissage de tresses croisées.

Date : 13 JAN. 1995

**UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil coupé - niveau 2**

Fixation des capacités terminales :

Performances-seuils spécifiques de l'unité de formation:

A L'ISSUE DE L'UNITE DE FORMATION, L'ELEVE DOIT ETRE CAPABLE :

De réaliser un dessin de dentelle et de le réaliser de manière autonome.

DÉGRE MINIMUM DE MAITRISE DE CES CAPACITES :

- interprétation et choix corrects des points utilisés pour la réalisation du motif à remplissage.
- régularité du galbe et proportion gardée des épingles lors de l'exécution des remplissages.
- proportion adéquate de fils dans les remplissages.
- netteté dans le montage des fils.
- travail soigné dans la superposition des tissages.

Au terme de la formation, l'élève devra composer et réaliser une dentelle en fil coupé.  
Cette dentelle comprendra plusieurs remplissages différents.

Document 8bis.

Annexe 6.

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil coupé - niveau 2

Profil du chargé de cours.

Le chargé de cours sera : un enseignant ayant une expérience dans le domaine de la dentelle aux fuseaux ou un expert ayant au moins 2 ans de pratique professionnelle de la dentelle aux fuseaux.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE (RÉGIME)

EXAMENS

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

DATE DE CONSTITUTION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation .

- 1. La présente demande émane du :
  - (1) Pouvoir organisateur : VILLE DE BINCHE ..... (2)
  - (1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française : ..... (2)
 et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination Cours Techn. comm. et Prof. (2) Date et signature du chef d'établissement de la C.F.  
 adresse complète rue de la Régence 6 ..... ou du représentant du P.O. subventionné : (1) (2)  
7130 BINCHE ..... (2)  
 n° de matricule 5.043.003 ..... (2)  
 n° de téléphone 064/34/20/93 ..... (2)

W. BURGEON  
Echevin I.P.

13 JAN. 1995



- 2. Transmis en date du : ..... (3) par le réseau :
  - (1) Communauté française
  - (1) Provincial et communal
  - (1) Libre - confessionnel
  - (1) - non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation : Code : (4) 501307 U11 C1

.....DENTELLE EN FIL CONTINU NIVEAU 1.....  
 ..... (2)  
 .....

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 n° de 1... page(s) (2)

5. Capacités préalables requises : repris en annexe 2 n° de 1... page(s) (2)

- 6. Classement de l'unité de formation :
  - (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)  
 degré : inférieur (1) supérieur (1)
  - (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : ..... (2)
  - (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : ..... (2)

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement  
Repris en annexe n° 3 de 1... page(s) (2)

8. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de 2... page(s) (2)

9. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1... page(s) (2)

10. Chargé (s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1... page(s) (2)

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher  
 (2) A compléter  
 (3) A compléter par le Secrétaire permanent  
 (4) Réservé à l'Administration





Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil continu - niveau 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
3. Contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières de l'U.F.

- Au terme de la formation, l'élève devra être initié aux dentelles de base en fil continu : Torchon, Cluny, Venise.
- Il devra également être à même de réaliser une pièce simple de dentelle en fil continu (Torchon, Cluny, Venise), d'après un modèle donné.

Document 8bis.

Annexe 2.

Date : 13 JAN. 1995

**UNITE DE FORMATION** : Dentelles en fil continu - niveau 1

**CAPACITES PREALABLES REQUISES :**

Avoir atteint l'âge de 9 ans au premier dixième de la formation.

Document 8bis.

Annexe 3.

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil continu - niveau 1

Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement.

En raison de la complexité des techniques à maîtriser et du degré de minutie à faire observer, il est recommandé d'opérer un dédoublement dès que le chiffre de 9 étudiants est atteint.

En outre, il peut être pédagogiquement utile de réunir, au sein d'un même groupe horaire, des élèves appartenant à des U.F. différentes de la section "dentelle".

Date : 13 JAN. 1995

**UNITE DE FORMATION** : Dentelle en fil continu - niveau 1

L'élève maîtrisera les notions de base de la dentelle en fil continu en étant capable de :

I. Torchon.

1. lire un dessin technique et sa codification.
2. réaliser - les 4 fonds torchon
  - 1ère manière
  - 2ème manière
  - de Dieppe
  - de Bruxelles
- un échantillon avec lisière et intégration du losange toilé ou grillé dans un fond Torchon.
3. monter, réaliser, accrocher et terminer
  - une dentelle en 2 phases avec application du fond et de coquilles.
  - une dentelle avec application du fond, du motif et de coquilles.
4. réaliser - une dentelle où sont intégrées des araignées.
  - un échantillon des points à la vierge simples et renforcés; connaissance des autres manières.
5. monter, réaliser, accrocher et terminer
  - une dentelle avec point à la vierge.
6. réaliser - un échantillon du biaisé simple
  - du biaisé en carré
  - du biaisé en serpentínconnaissance des autres fonds tels:
  - slave
  - triangulaire
7. monter, réaliser, accrocher et terminer
  - plusieurs dentelles à choisir et comprenant tous les points précédents.
  - un torchon comprenant une centaine de fuseaux et plus selon les modèles.

II. Cluny.

1. - maîtriser:
  - la corde de 4-6-8 fils.
  - corde et pointons.

- croisement de deux cordes  
d'une corde et d'une paire  
de quatre cordes  
+ différents croisements selon le modèle  
choisi.
- 2. monter, réaliser, accrocher et terminer
  - des dentelles comprenant les  
croisements et points précédents.
- 3. maîtriser le point d'Esprit en grain d'orge
  - en carré
  - en triangle
- 4. monter, réaliser, accrocher et terminer
  - une dentelle avec cordes, pointons et  
points d'Esprit.

### III. Venise.

Maîtriser la ganse de Venise à 4 fils  
3 fils

Monter, réaliser, accrocher et terminer une application  
des croisements de la ganse d'une dentelle.

Date : 13 JAN. 1995

**UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil continu - niveau 1**

Fixation des capacités terminales :

1. L'évaluation sera formative afin d'aider l'étudiant à progresser dans ses apprentissages.  
Elle s'exercera d'une façon continue en s'intégrant aux activités d'enseignement.  
Elle permettra d'assurer très rapidement les remédiations nécessaires à la poursuite fructueuse des études.
2. Une épreuve finale ne sera pas le seul moment d'évaluation car elle ne permettrait pas de rencontrer les propositions reprises ci-dessus.
3. Quand les circonstances le permettent, le professeur amène chaque étudiant à pratiquer l'autoévaluation.
4. Performances-seuils spécifiques de l'unité de formation:

A L'ISSUE DE L'UNITE DE FORMATION, L'ELEVE DOIT ETRE CAPABLE :

De réaliser, en classe mais de manière autonome, une dentelle en fil continu (Torchon, Cluny, Venise) correspondant à un dessin imposé.

DEGRE MINIMUM DE MAITRISE DE CES CAPACITES :

- reconnaissance correcte du code utilisé pour désigner les points dans le dessin technique
- détermination correcte de l'endroit de montage de la dentelle
- détermination exacte du nombre de fuseaux utiles pour la réalisation de la dentelle
- réalisation de la dentelle suivant le dessin technique
- travail soigné des accrochages

Document 8bis.

Annexe 6.

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil continu - niveau 1

Profil du chargé de cours.

Le chargé de cours sera : un enseignant ayant une expérience dans le domaine de la dentelle aux fuseaux ou un expert ayant au moins 2 ans de pratique professionnelle de la dentelle aux fuseaux.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE (Région)

EXAMENS

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente demande émane du :

- (1) Pouvoir organisateur : VILLE DE BINCHE ..... (2)
  - (1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française : ..... (2)
- et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination Cours Techn. comm. et Prof. (2) Date et signature du chef d'établissement de la C.F.  
 adresse complète rue de la Régence 6 ..... ou du représentant du P.O. subventionné : (1) (2)  
 7130 BINCHE ..... (2)  
 n° de matricule 5.043.003 ..... (2)  
 n° de téléphone 064/34/20/93 ..... (2) W. BURGEON  
 Echevin LP.

*[Signature]*  
 19 JAN. 1995



2. Transmis en date du : ..... (3) par le réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre - confessionnel
- (1) - non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation :

Code : (4) 501308V11C1

..... DENTELLE EN FIL CONTINU NIVEAU 2 ..... (2)

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 n° de 1 ..... page(s) (2)

5. Capacités préalables requises : repris en annexe 2 n° de 1 ..... page(s) (2)

6. Classement de l'unité de formation :

- (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)  
 degré : inférieur (1) supérieur (1)
- (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : ..... (2)
- (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : ..... (2)

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement  
 Repris en annexe n° 3 de 1 ..... page(s) (2)

8. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de 1 ..... page(s) (2)

9. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1 ..... page(s) (2)

10. Chargé (s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1 ..... page(s) (2)

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher  
 (2) A compléter  
 (3) A compléter par le Secrétaire permanent  
 (4) Réservé à l'administration





Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil continu - niveau 2

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
3. Contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières de l'U.F.

- Au terme de la formation, l'élève devra être initié aux dentelles suivantes, en fil continu : Lille, Blonde, Paris, Flandres.
- Il devra également être à même de réaliser une pièce simple de ces dentelles, d'après un modèle donné.

Date : 13 JAN. 1995

**UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil continu - niveau 2**

**CAPACITES PREALABLES REQUISES :**

1. Avoir atteint l'âge de 10 ans au premier dixième de la formation.
2. a. Capacités préalables prérequis.

L'ELEVE DOIT ETRE CAPABLE DE

Réaliser, en classe mais de manière autonome, une dentelle en fil continu (Torchon, Cluny, Venise) correspondant à un dessin imposé.

DEGRE MINIMUM DE MAITRISE DE CES CAPACITES :

- reconnaissance correcte du code utilisé pour désigner les points dans le dessin technique
- détermination correcte de l'endroit de montage de la dentelle
- détermination exacte du nombre de fuseaux utiles pour la réalisation de la dentelle
- réalisation de la dentelle suivant le dessin technique
- travail soigné des accrochages

2. b. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU.

- Attestation de réussite de l'U.F.

" DENTELLE EN FIL CONTINU - NIVEAU 1 "

- Attestation de fréquentation d'au moins trois années de la F.C.A. "Dentelle".

Document 8bis.

Annexe 3.

Date : **13 JAN. 1995**

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil continu - niveau 2

Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement.

En raison de la complexité des techniques à maîtriser et du degré de minutie à faire observer, il est recommandé d'opérer un dédoublement dès que le chiffre de 9 étudiants est atteint.

En outre, il peut être pédagogiquement utile de réunir, au sein d'un même groupe horaire, des élèves appartenant à des U.F. différentes de la section "dentelle".

Date : 13 JAN. 1995

**UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil continu - niveau 2**

L'élève maîtrisera les notions essentielles des dentelles en fil continu "Lille", "Blonde", "Paris", "Flandres", en étant capable de :

**I. Lille.**

Réaliser un échantillon avec picot - de fond de Lille  
- de fond de Bayeux  
- à la rose

Monter, réaliser, accrocher et terminer une dentelle à bord droit appliquant 2 fonds avec déplacement du gros fil.

Monter, réaliser, accrocher et terminer  
- une dentelle avec picot à bord dentelé  
- une dentelle au choix avec un nombre plus important de fuseaux et comprenant des difficultés au niveau des croisements des gros fils

**II. Blonde.**

Monter, réaliser, accrocher et terminer un travail avec fil de soie de trois grosseurs différentes (même fond que la Lille).

**III. Paris.**

Réaliser un échantillon du fond  
Monter, réaliser, accrocher et terminer  
- une dentelle appliquant la technique du Paris

**IV. Flandres.**

Réaliser un échantillon de fond : maille à 5 trous  
Monter, réaliser, accrocher et terminer  
- une dentelle avec application du fond et de motifs avec sorties et entrées de fils  
- une dentelle avec application de  
- 1/2 point de maille à 5 trous  
- différents motifs et des quarts de point

Réaliser un échantillon du point de neige simple

Monter, réaliser, accrocher et terminer  
- une dentelle avec adjonction du fond de neige

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil continu - niveau 2

Fixation des capacités terminales :

1. L'évaluation sera formative afin d'aider l'étudiant à progresser dans ses apprentissages. Elle s'exercera d'une façon continue en s'intégrant aux activités d'enseignement. Elle permettra d'assurer très rapidement les remédiations nécessaires à la poursuite fructueuse des études.
2. Une épreuve finale ne sera pas le seul moment d'évaluation car elle ne permettrait pas de rencontrer les propositions reprises ci-dessus.
3. Quand les circonstances le permettent, le professeur amène chaque étudiant à pratiquer l'autoévaluation.
4. Performances-seuils spécifiques de l'unité de formation:

A L'ISSUE DE L'UNITE DE FORMATION, L'ELEVE DOIT ETRE CAPABLE :

De réaliser, en classe mais de manière autonome, une dentelle en fil continu (Lille, Blonde, Paris, Flandres) correspondant à un dessin imposé.

DEGRE MINIMUM DE MAITRISE DE CES CAPACITES :

- reconnaissance correcte du code utilisé pour désigner les points dans le dessin technique
- détermination correcte de l'endroit de montage de la dentelle
- détermination exacte du nombre de fuseaux utiles pour la réalisation de la dentelle
- réalisation de la dentelle suivant le dessin technique
- travail soigné des accrochages

Document 8bis.

Annexe 6.

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil continu - niveau 2

Profil du chargé de cours.

Le chargé de cours sera : un enseignant ayant une expérience dans le domaine de la dentelle aux fuseaux ou un expert ayant au moins 2 ans de pratique professionnelle de la dentelle aux fuseaux.

EXTRAIT N° 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

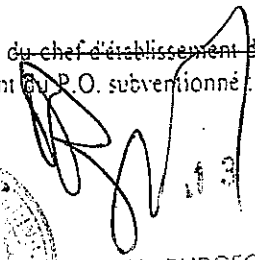
Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation .

1. La présente demande émane du :

(1) Pouvoir organisateur : VILLE DE BINCHE ..... (2)

(1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française : ..... (2)  
et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination Cours Techn. comm. et Prof. (2) Date et signature du chef d'établissement de la C.F.  
adresse complète rue de la Régence 6 ..... ou du représentant du P.O. subventionné : (1) (2)  
7130 BINCHE ..... (2)  
n° de matricule 5.043.003 ..... (2)  
n° de téléphone 064/34/20/93 ..... (2)

  
13 JAN. 1995  
W. BURGEON  
Echevin I.P.

2. Transmis en date du : ..... (3) par le réseau :

(1) Communauté française  
 (1) Provincial et communal

(1) Libre confessionnel  
 (1) - non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation :

Code : (4) 50 13 09 V 11 C 1

DENTELLE EN FIL CONTINU NIVEAU 3 ..... (2)

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 n° de 1... page(s) (2)

5. Capacités préalables requises : repris en annexe 2 n° de 1... page(s) (2)

6. Classement de l'unité de formation :

(1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)  
degré : inférieur (1) supérieur (1)  
 (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : ..... (2)  
 (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : ..... (2)

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement  
Repris en annexe n° 3 de 1... page(s) (2)

8. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de 1... page(s) (2)

9. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1... page(s) (2)

10. Chargé (s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1... page(s) (2)

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher  
(2) A compléter  
(3) A compléter par le Secrétaire permanent  
(4) Réservé à l'Administration





Date : 13 JAN. 1995

**UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil continu - niveau 3**

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
3. Contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières de l'U.F.

- Au terme de la formation, l'élève devra être initié aux dentelles suivantes, en fil continu : Valenciennes, Binche.
- Il devra également être à même de réaliser une pièce simple de ces dentelles, d'après un modèle donné.

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil continu - niveau 3

CAPACITES PREALABLES REQUISES :

1. Avoir atteint l'âge de 11 ans au premier dixième de la formation.
2. a. Capacités préalables prérequis.

L'ELEVE DOIT ETRE CAPABLE DE

Réaliser, en classe mais de manière autonome, une dentelle en fil continu (Lille, Blonde, Paris, Flandres) correspondant à un dessin imposé.

DEGRE MINIMUM DE MAITRISE DE CES CAPACITES :

- reconnaissance correcte du code utilisé pour désigner les points dans le dessin technique
- détermination correcte de l'endroit de montage de la dentelle
- détermination exacte du nombre de fuseaux utiles pour la réalisation de la dentelle
- réalisation de la dentelle suivant le dessin technique
- travail soigné des accrochages

2. b. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU.

- Attestation de réussite de l'U.F.  
" DENTELLE EN FIL CONTINU - NIVEAU 2 "
- Attestation de fréquentation d'au moins quatre années de la F.C.A. "Dentelle".

Document 8bis.

Annexe 3.

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil continu - niveau 3

Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement.

En raison de la complexité des techniques à maîtriser et du degré de minutie à faire observer, il est recommandé d'opérer un dédoublement dès que le chiffre de 9 étudiants est atteint.

En outre, il peut être pédagogiquement utile de réunir, au sein d'un même groupe horaire, des élèves appartenant à des U.F. différentes de la section "dentelle".



Date : 13 JAN. 1995

**UNITE DE FORMATION** : Dentelles en fil continu - niveau 3

Fixation des capacités terminales :

1. L'évaluation sera formative afin d'aider l'étudiant à progresser dans ses apprentissages.  
Elle s'exercera d'une façon continue en s'intégrant aux activités d'enseignement.  
Elle permettra d'assurer très rapidement les remédiations nécessaires à la poursuite fructueuse des études.
2. Une épreuve finale ne sera pas le seul moment d'évaluation car elle ne permettrait pas de rencontrer les propositions reprises ci-dessus.
3. Quand les circonstances le permettent, le professeur amène chaque étudiant à pratiquer l'autoévaluation.
4. Performances-seuils spécifiques de l'unité de formation:

A L'ISSUE DE L'UNITE DE FORMATION, L'ELEVE DOIT ETRE CAPABLE :

De réaliser, en classe mais de manière autonome, une dentelle en fil continu (Valenciennes, Binche) correspondant à un dessin imposé.

DEGRE MINIMUM DE MAITRISE DE CES CAPACITES :

- reconnaissance correcte du code utilisé pour désigner les points dans le dessin technique
- détermination correcte de l'endroit de montage de la dentelle
- détermination exacte du nombre de fuseaux utiles pour la réalisation de la dentelle
- réalisation de la dentelle suivant le dessin technique
- travail soigné des accrochages

Document 8bis.

Annexe 6.

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Dentelles en fil continu - niveau 3

Profil du chargé de cours.

Le chargé de cours sera : un enseignant ayant une expérience dans le domaine de la dentelle aux fuseaux ou un expert ayant au moins 2 ans de pratique professionnelle de la dentelle aux fuseaux.

## ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - RÉGIME I

DOCUMENT 8 bis - STACT / Épreuve intégrée / Application de l'art 117 du décret / Alternance (1)

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation .

1. La présente demande émane du :
- (1) Pouvoir organisateur : ..... VILLE DE BINCHE ..... (2)
- (1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française : ..... (2)
- et se rapporte à l'établissement suivant :
- dénomination : Cours techn. comm. et Prof. (2) Date et signature du chef d'établissement de la C.F.  
 adresse complète : rue de la Régence 6 ..... ou du représentant du P.O. subventionné : (1) (2)  
 7130 BINCHE ..... (2)  
 n° de matricule : 5.043.003 ..... (2)  
 n° de téléphone : 064/34/20/93 ..... (2)
2. Transmis en date du : ..... (3) par le réseau :
- (1) Communauté française  (1) Libre - confessionnel  
 (1) Provincial et communal  (1) - non confessionnel
3. Intitulé de la formation : Code : (4) 501300V12C1
- ~~Stage / Epreuve intégrée / Application de l'art 117 du Décret / Alternance~~ ..... (1)  
 suivi de l'intitulé de la section / de l'unité de formation .....  
 DENTELLE - DENTELIERE (-IERE) DE BINCHE ..... (2)
4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 n° de ...1... page(s) (2)
5. Capacités préalables requises : repris en annexe 2 n° de ...1... page(s) (2)
6. Classement de l'unité de formation :
- (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)  
 degré : inférieur (1) -supérieur- (1)
- (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : ..... (2)
- (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : ..... (2)
7. Programme du stage / de l'épreuve intégrée / application de l'art 117 du décret / alternance : (1)
- 7.1. pour les étudiants : Repris en annexe n° 3 de ..1... page(s) (2)
- 7.2. pour le personnel chargé de l'encadrement : Repris en annexe n° 4 de ..1... page(s) (2)
8. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de ..1... page(s) (2)
9. Chargé (s) de cours Repris en annexe n° 6 de ..1... page(s) (2)

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher  
 (2) A compléter  
 (3) A compléter par le Secrétaire permanent  
 (4) Réservé à l'administration



10. Horaire de l'unité de formation

Code de l'unité de formation : (4) 50 13 00 V 12 C 1

10.1. Etudiant ..... 160 périodes (5)

10.2. Encadrement :

| Dénomination des cours (2)                    | classement des cours (6) | code U (7) | nombre de périodes par élève / par groupe d'élèves (1) (5) (8) |
|---|--------------------------|------------|--|
| EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION "DENTELLE" pp. |                          | c          | 10   |
| .....   | .....                    | .....      | .....  |
| .....   | .....                    | .....      | .....  |
| .....   | .....                    | .....      | .....  |
| .....   | .....                    | .....      | .....  |
| <i>Total des périodes</i>                     |                          |            | .....10.....   |

v

11. Réserve au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relatives au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*Avis favorable*  
*10/09/95*

*N. Velevoff*

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :  
ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

*pour* J. MEUNIER  
ADM. PEDAGOGIQUE  
LE 15.04.95  
E. LAMOTTE

Date : .....

Signature :

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher  
(2) A compléter  
(4) Réserve à l'administration  
(5) 1 période = 50 minutes  
(6) Soit CG, CS, CV, CTPI, PP ou CPPM  
(7) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V  
(8) Le total de ces périodes sera prélevé sur la dotation de périodes

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Epreuve intégrée de la section  
"Dentelle"

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
3. Contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières de l'U.F.

L'épreuve et sa préparation doivent permettre à l'étudiant de démontrer sa capacité à fusionner l'ensemble des savoirs et savoir-faire acquis au cours des différentes U.F. qui constituent la section "Dentelle".

Document 8bis.

Annexe 2.

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Epreuve intégrée de la section  
"Dentelle"

CAPACITES PREALABLES REQUISES :

Néant

Document 8bis.

Annexe 3.

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Epreuve intégrée de la section  
"Dentelle"

Recommandations particulières de dédoublement ou de  
regroupement.

En raison de la complexité des techniques à maîtriser et du  
degré de minutie à faire observer, il est recommandé d'opérer  
un dédoublement dès que le chiffre de 9 étudiants est atteint.

Document 8bis.

Annexe 4.

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Epreuve intégrée de la section  
"Dentelle"

L'élève présentera deux travaux de fin d'études :

1. Il réalisera, sans intervention du professeur, une dentelle en fil coupé, du dessin à la finition.
2. Il réalisera, sans intervention du professeur, un "Binche" non travaillé au cours.

Date : 13 JAN. 1995

UNITE DE FORMATION : Epreuve intégrée de la section  
"Dentelle"

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant démontrera, en réalisant une dentelle en fil coupé et une en fil continu, qu'il sait mettre en oeuvre les techniques spécifiques de la dentelle aux fuseaux.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de la capacité de l'étudiant à :

a. Pour les dentelles en fil coupé :

- interprétation et choix corrects des points utilisés pour la réalisation du motif à remplissage.
- régularité du galbe et proportion gardée des épingles lors de l'exécution des remplissages.
- proportion adéquate de fils dans les remplissages.
- netteté dans le montage des fils.
- travail soigné dans la superposition des tissages.

b. Pour les dentelles en fil continu :

- reconnaissance correcte du code utilisé pour désigner les points dans le dessin technique.
- détermination correcte de l'endroit de montage de la dentelle.
- détermination exacte du nombre de fuseaux utiles pour la réalisation de la dentelle.
- réalisation de la dentelle suivant le dessin technique.
- travail soigné des accrochages.

Document 8bis.

Annexe 6.

Date : 13 JAN. 1995


UNITE DE FORMATION : Epreuve intégrée de la section  
"Dentelle"

Profil du chargé de cours.

Le chargé de cours sera : un enseignant ayant une expérience dans le domaine de la dentelle aux fuseaux ou un expert ayant au moins 2 ans de pratique professionnelle de la dentelle aux fuseaux.

# Communauté française

**Conseil supérieur  
de l'enseignement  
de promotion sociale**

Présidence: Jean LOOSVELDT  
rue Curie 12  
4100 SERAING  
Bur.: 041/30.72.85  
 Privé 041/36.99.06  
Fax: 041/30.72.89

N.REF.: JL/BM

*Seraing, le 14 février 1995*

*Monsieur le Directeur  
Cours Techniques commerciaux et  
Professionnels de la Ville de Binche  
rue des Archers 12  
7130 BINCHE*

*Monsieur le Directeur,*

**Objet: Conseil supérieur de l'Enseignement de promotion sociale  
Profil professionnel de dentellier(ère) de Binche  
Cours Techniques commerciaux et Professionnels de la Ville de Binche - Matricule: 5.043.003**

*Je vous informe que le Conseil supérieur marque son accord sur le profil professionnel de la section reprise sous rubrique pour autant qu'il soit libellé Dentellier(ère) de Binche et que la demande soit accompagnée d'une lettre signée de la direction de l'établissement ou du pouvoir organisateur.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes sentiments dévoués.*

*Le Président,*

  
J. LOOSVELDT



# Cours Techniques commerciaux et Professionnels de la Ville de Binche

Matricule: 5.043.003  
DIRECTION-SECRETARIAT:  
Courrier: 12, rue des Archers  
7.130 Binche  
Bureaux: Hôtel de Ville (1er étage)  
TÉL: (064) 34.20.93  
Fax: (064) 34.20.94

Binche, le 16 février 1995

Monsieur J. LOOSVELDT,  
Président du Conseil supérieur  
de l'enseignement  
de promotion sociale  
Rue CURIE, 12

4100 SERAING


Monsieur le Président,

Objet : Conseil supérieur de l'enseignement de promotion  
sociale  
Profil professionnel de dentellier (ère) de Binche

En réponse à votre honorée du 14 courant, je vous adresse la présente afin d'officialiser ma demande de détermination par le Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale du profil professionnel de "dentellier (ère) de Binche" (libellé accepté).

En vous remerciant de la bonne suite que vous voudrez bien réserver à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur,



Guy VANBELLINGEN

# Cours Techniques commerciaux et Professionnels de la Ville de Binche

Matricule: 5.043.003  
DIRECTION-SECRETARIAT:  
Courrier: 12, rue des Archers  
7.130 Binche  
Bureaux: Hôtel de Ville (1er étage)  
Tél: (064) 34.20.93  
Fax: (064) 34.20.94

## Profil professionnel de DENTELLIERE

(Section ESI)

La dentellière déchiffre (fil continu), conçoit en faisant preuve de capacités artistiques (fil coupé) et réalise des dentelles aux fuseaux, selon les traditions régionales binchoises.

Cet emploi de proximité étant souvent lié au tourisme, elle met tout spécialement l'accent, dans ses oeuvres, sur les caractéristiques qui font depuis des siècles la renommée internationale de la dentelle binchoise: créations artistiques spécifiques (fil coupé), point de Binche (fil continu),...